



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Remplacement du FAMAS par le HK 416

Question écrite n° 13372

Texte de la question

M. Jérôme Buisson appelle l'attention de M. le ministre des armées sur le remplacement du Famas par le HK 416. En 2018, les forces armées ont entamées le retrait de service du fusil d'assaut Famas, afin d'assurer une relève efficace et moins onéreuse pour équiper les soldats français. Cette action était en accord avec la volonté du Gouvernement et des instances militaires de moderniser les forces armées françaises. Une des caractéristiques des fusils d'assaut modernes est leurs *rails piccatiny* permettant aux soldats de modifier leur arme grâce à des accessoires modulaires différents, afin de pouvoir répondre à toutes les situations, avec des outils adaptés. Mais là où les alliés américains de la France ont remplacé leurs fameux M 16 par l'AR 15 - une arme conçue et produite aux États-Unis d'Amérique - le Gouvernement français a quant à lui décidé de remplacer le Famas par le HK 416, une arme conçue et produite en Allemagne. Or une alternative française était possible ! En effet, le VCD 15, développé à Saint-Étienne, était, selon les fiches techniques, plus compact et moins lourd, pour des capacités similaires en combat, si ce n'est identiques. Certains ont mis en avant le coût supérieur du candidat français. En effet, la société stéphanoise étant bien plus petite que le mastodonte allemand HK, elle ne peut pas opérer les mêmes économies d'échelle. Toutefois, l'indépendance en matière d'armement est centrale dans le dispositif de sécurité et dans la préservation de l'indépendance politique français. C'est pourquoi il lui demande pourquoi le Gouvernement privilégie une offre allemande destructrice d'emplois et dangereuse pour la souveraineté plutôt qu'une solution française qui aurait été créatrice d'emplois locaux, tous en assurant à la France une production stable.

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Buisson](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13372

Rubrique : Armes

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2023](#), page 10796

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)